

**COMPTE RENDU DE LA PARTICIPATION D'UNE DÉLÉGATION DE LA SECTION FRANÇAISE À LA  
RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA  
FRANCOPHONIE**

**À DJIBOUTI LES 5 ET 6 MARS 2019**

La commission politique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie s'est réunie sous la présidence de son Président, M. Christophe-André Frassa, Sénateur, les 5 et 6 mars 2019 à Djibouti, à l'invitation de M. Mohamed Ali Houmed, Président de l'Assemblée nationale de la République de Djibouti, et en présence de M. Jacques Krabal, Député, Secrétaire général parlementaire de l'APF.

Une trentaine de parlementaires, issus de vingt-cinq sections, provenant des quatre régions de l'espace francophone (Afrique, Amérique, Asie-Pacifique, et Europe) ont participé à cette réunion. La section française y était représentée par M. Christophe-André Frassa, Sénateur, Président de la commission politique, ainsi que par Mme Sophie Mette, Députée.

En réponse à l'allocution de bienvenue de M. Mohamed Ali Houmed, Président de l'Assemblée nationale, qui a souligné le rôle intégrateur de la langue française dans un pays qui compte 14 nationalités, M. Christophe André Frassa, Président de la commission politique, a salué le retour du Parlement djiboutien dans l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, seul pays francophone dans cette région de la Corne de l'Afrique.

La commission a d'abord procédé à un tour de table au cours duquel chaque section a brièvement résumé l'actualité politique dans son pays. S'exprimant au nom de la section française, Mme Sophie Mette a évoqué en premier lieu les manifestations des « *gilets jaunes* », expliquant que cette crise sociale avait été déclenchée par un relèvement de la fiscalité sur les produits pétroliers ; celle-ci avait rencontré un important soutien populaire, mais qui tendait cependant à se tasser ; elle avait en outre donné lieu à des débordements et des violences inacceptables. Mme Sophie Mette a indiqué que le gouvernement avait fait adopter par le parlement un ensemble de mesures destinées à répondre à ce malaise social d'un coût de 10 milliards d'euros, et qu'à l'initiative du Président de la République, un grand débat national avait été lancé le 15 janvier, portant principalement sur la transition écologique, la fiscalité et l'organisation des institutions. Elle a ensuite rappelé que les élections européennes qui doivent se dérouler le 26 mai constituaient une échéance politique importante, et a indiqué que le Président de la République avait souhaité s'adresser directement à l'ensemble des citoyens européens pour défendre l'idée d'une Europe de la liberté, de la protection et du progrès.

En l'absence de Mme Geneviève Inagosi Kassondo, Députée (République démocratique du Congo), rapporteure, M. Christophe-André Frassa, Président, a présenté le rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone en présence de M. Georges Nakseu Ngefang, Directeur aux affaires politiques et à la gouvernance démocratique de l'Organisation internationale de la Francophonie. Dans le prolongement de ce rapport et de la discussion qui

l'a accompagnée, la commission a adopté à l'unanimité deux déclarations portant respectivement sur la situation en Côte d'Ivoire et en Haïti :

La commission a ensuite fait le point sur le suivi de l'action et des engagements de l'APF en appui des pays du G5 Sahel. M. Christophe-André Frassa, Président, en a rappelé les éléments les plus saillants : l'adoption d'une résolution sur les tensions au Sahel lors de l'Assemblée de Luxembourg en juillet 2017, la volonté clairement exprimée lors de la régionale Afrique de voir l'APF s'engager sur ce sujet, l'organisation à New York en novembre 2018 d'une conférence parlementaire au siège des Nations Unies, au cours de laquelle a été adopté l'appel de New York ; enfin, l'appui apporté à l'organisation du Sommet interparlementaire G5 Sahel, le 13 décembre à Paris, qui a acté la création d'un Comité interparlementaire G5 Sahel. Conscient des défis que ne manquerait pas de soulever la mise en place et la viabilité de ce nouveau Comité, il a indiqué que l'APF était prête à lui apporter son appui en hébergeant cette nouvelle structure : dans un courrier en date du 14 février, le Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal, avait proposé à M. Ousseini Tinni, Président de l'Assemblée nationale du Niger, qui préside ce Comité, d'en faire une nouvelle instance spécifique de l'APF, tout en conservant son autonomie. Au cours du débat qui a suivi, et auquel ont participé, outre M. Christophe Frassa, Jacques Krabal, Georges Nakseu Nguefang et les représentants des sections du Mali, du Niger, du Tchad et du Maroc, il a été convenu que la recherche d'une solution devrait être explorée avec les présidents des cinq assemblées concernées, et qu'il conviendrait de trouver des solutions souples pour ajuster la composition des délégations du CIP G5 Sahel et celles des sections de l'APF et pour permettre aux bailleurs de fond, qui ne sont pas membres de l'APF, de participer cependant aux réunions du Comité.

La commission a ensuite abordé plusieurs autres thèmes : les opérations de maintien de la paix de l'ONU, la gouvernance du numérique, la peine de mort dans l'espace francophone, la protection des droits humains des personnes LGBTI, et la non-prolifération des armes nucléaires et l'interdiction des essais nucléaires.

La commission a également donné un avis favorable à la demande d'adhésion de la Polynésie française, et au changement de statut de la Serbie qui, actuellement observateur, souhaite accéder au statut de membre associé. Elle a également donné un avis favorable à ce que l'APF, qui a actuellement le statut d'observateur à l'Union interparlementaire, en devienne membre associé.

La prochaine réunion de la commission politique se tiendra à Abidjan en juillet 2019, dans le cadre de la 45<sup>e</sup> session de l'APF.

A l'occasion de sa venue à Djibouti, la délégation française a rencontré S.E. M. Christophe Guilhou, Ambassadeur de France à Djibouti ; elle a participé à une rencontre avec des représentants de la communauté française à Djibouti à la Résidence de France ; elle a, en outre, été reçue à l'Institut français de Djibouti par son directeur, Louis Estienne ; elle a également visité les installations portuaires de Djibouti.